



Divorcés mais encore en ménage

Par **ptite fleur**, le **30/10/2010** à **10:21**

Bonjour,
j'aimerais savoir, mes droits à ce sujet,
voilà je suis divorcé depuis peu d'avec mon ex femme, nous avons une petite fille Lèa 5 ans, dont le juge a confié la garde à la maman, je suis le propriétaire de notre logement actuel, et depuis la demande du divorce avril de cette année, mon ex femme devait se trouver un logement, mais en vain, à chaque fois elle trouve quelque chose qui ne lui convient pas dans ces logements, et parfois c'est au delà de ses moyens donc sa lui ai refusé, forcément je ne veux pas mettre ma petite fille dehors, donc j'accepte qu'elles vivent toutes les deux ici, mais ceci commence à durer que faire, quels sont mes droits ?
Merci

Par **mimi493**, le **30/10/2010** à **18:27**

Vu que vous refusez de la mettre dehors, que voulez-vous faire ?
Une solution peu élégante consisterait à demander à avoir la résidence de l'enfant parce que la mère est incapable de lui trouver un logement et d'exiger le départ de la mère, seule. Cette simple possibilité pourrait la convaincre de trouver un logement à son goût

Par **ptite fleur**, le **30/10/2010** à **22:27**

C'est vrai que ce n'est pas simple, comme situation, mais oui je vais essayer cette version.
Merci d'avoir répondu.